

Délibération n°AG2022-005

Assemblée générale du 04/03/2022

Membres de l'Assemblée générale	Collège Collectivités locales : Collectivité européenne d'Alsace (N. Marajot-Guthmuller) ; Ville de Strasbourg (H. Turan, A. Feltz et O. Tufuor) ; <u>Collège université, recherche, fondation</u> : Université de Strasbourg (F. Favret et M-E Isner) ; Siel Bleu (J-D Muller) ; Biovalley France (M. Pintore) <u>Collège associations</u> : CDOS 67 (Y. Ehrmann) ; Unis vers le sport (B. Steinmetz), La ligue contre le cancer, comité du Bas-Rhin (E. Richard) ; CR Sport pour tous Grand Est (A. Stérja) ; France assoc santé (J-M Meyer) ; ODS (C. Schneider) ; IREPS (J. Meyer) <u>Collège établissements de santé</u> : UGECAM-IURC (L. Vivet) ; HUS (Y. Sammour) <u>Collège mutuelles</u> : MGEN (C. Simon) ; MFGE (J-M Grünert)
Membres de l'Assemblée générale présents	A.Feltz ; O. Tufuor ; F. Favret ; J-D Muller ; Y. Ehrmann ; B. Steinmetz ; E. Richard ; J-M Meyer ; C. Schneider ; J. Meyer ; L. Vivet ; Y. Sammour ; C. Simon
Pouvoirs	N. Marajot-Guthmuller à A. Feltz M-E Isner à F. Favret A. Stérja à B. Steinmetz M. Pintore à L. Vivet
Assistaient à l'AG	A. Luque (responsable administratif et financier) M. Jung (responsable du pôle accompagnement) P. Blanc (chargée d'études) A. Poinot (coordinateur sportif) F. Moziane (coordinatrice paramédicale) C. Bildstein (médecin référent) L. Rebouah (cheffe de projet prévention) J. Wisshaupt-Claudiel (représentante comité des usagers)

	T. Mutel (Ville de Strasbourg, service santé et autonomie) S. Schwaller (Ville de Strasbourg, direction des sports) A. Hureaux (ARS Grand Est) Charline Berron (CPAM Bas-Rhin) Fedoua Salim (CAAPS) P. Landois (Biovalley France) S. Charpentier (Région Grand Est)
Excusés	F. Jouan (Directeur) ; CARSAT Alsace-Moselle ; MFGE
Aujourd'hui, vendredi 04 mars 2022, en vertu de la convocation du 19 janvier 2022, les membres de l'Assemblée générale de la Maison Sport Santé de Strasbourg se sont réunis, sous la Présidence de Monsieur Alexandre Feltz.	

Vu la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit

Vu le décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 sur les modalités d'organisation et de fonctionnement des GIP

Vu la convention constitutive du GIP Maison Sport Santé de Strasbourg adoptée le 21/12/2020

Vu la délibération n°2022-005 fixant l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 04/03/2022

Considérant ce qui suit :

L'Assemblée générale est compétente pour valider le programme d'activités de l'année à venir.

Le bilan d'activités 2021 est présenté en annexe de la présente délibération et ne constitue pas le rapport d'activités du GIP. Ce 1^{er} bilan doit permettre de juger de la qualité de l'accompagnement du GIP pendant l'année 2021, mais aussi d'apporter un éclairage sur la cohérence du programme d'activités 2022 par rapport aux réalisations passées.

Le programme d'activités 2022 est précisé en détails en annexe de la présente délibération.

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré,

A PRIS CONNAISSANCE du bilan d'activités 2021 tel que décrit en annexe de la présente délibération

ADOpte le programme d'activités 2022 tel que décrit en annexe de la présente délibération

Vote contre	0
Abstention	0
Vote pour	<u>Collège Collectivités locales</u> : pouvoir de N. Marajot-Guthmuller ; A. Feltz et O. Tufuor ; <u>Collège université, recherche, fondation</u> : F. Favret et pouvoir de M-E Isner ; J-D Muller ; pouvoir de M. Pintore <u>Collège associations</u> : Y. Ehrmann ; B. Steinmetz ; E. Richard ; pouvoir de A. Stérja ; J-M Meyer ; C. Schneider ; J. Meyer <u>Collège établissements de santé</u> : L. Vivet ; Y. Sammour <u>Collège mutuelles</u> : C. Simon
Décision	L'Assemblée générale adopte à l'unanimité le bilan des activités 2021 et le programme d'activités 2022.

Annexe n°1 – Bilan du programme d'activités 2021

Référence: Programme d'activités adopté lors de l'Assemblée générale du 18 novembre 2020.

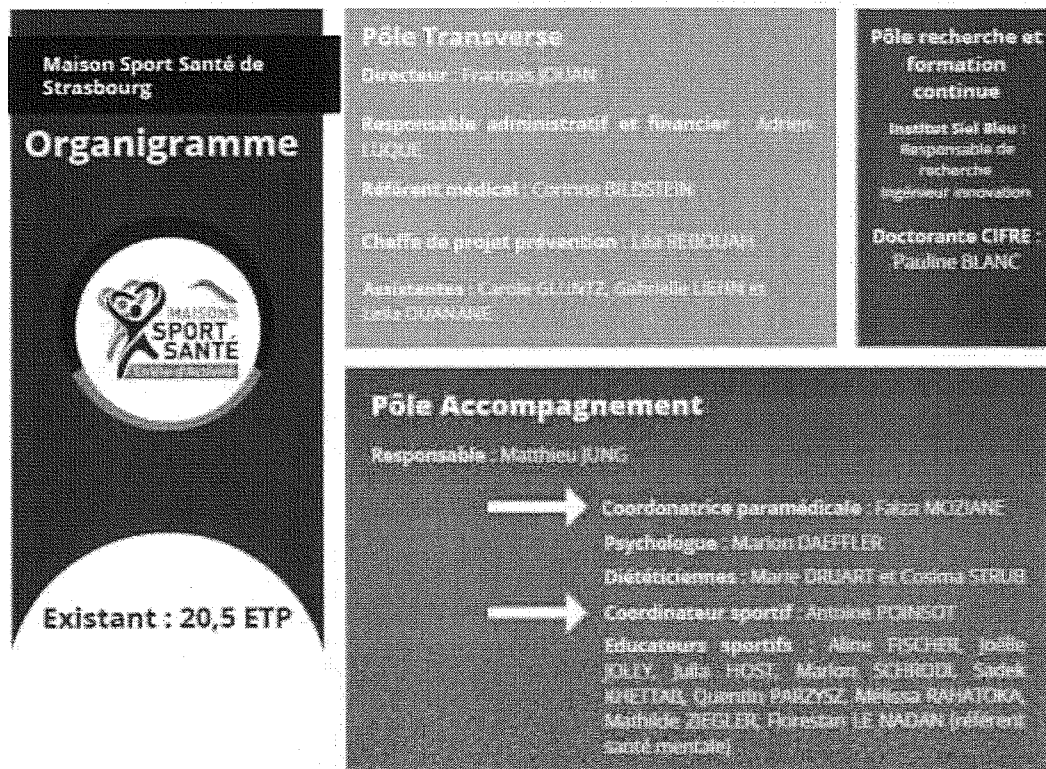
1) *Consolider la mise en place des instances*

- Réunions effectives du Conseil d'administration les 23 avril et 25 novembre 2021 ;
- Installation du Comité des Usagers le 05 mai 2021 : à cette occasion, 7 bénéficiaires se sont portés volontaires pour être représentants des usagers (Antoine Metz, Jeanne Kochanowski, Gilles Bourdon, Alain Striegel, Rocio Fuentes, Sophie Hudon-Geoffroy et Julia Wisshaupt-Claudel) ;
- Installation du Conseil scientifique le 11 mai 2021 : à cette occasion, deux co-présidents du Conseil ont été élus, Evelyne LONSDORFER-WOLF, Responsable de l'Hôpital de Jour de Suite de Soins et Réadaptation Respiratoire UGECAM -IURC Strasbourg-Illkirch / Instructeur des Programmes MBSR (Mindfulness-Based-Stress-Reduction) et William GASPARIINI, Enseignant chercheur et sociologue, professeur des universités en STAPS et chaire européenne Jean Monnet ; le Conseil scientifique s'est également réuni le 09 décembre 2021, afin notamment de valider le nouveau protocole à destination des femmes enceintes ;
- Le comité technique de financement s'est réuni le 17 mai et le 23 septembre 2021 ;

L'Assemblée générale annuelle du Groupement n'a pu se tenir en 2021, mais les membres non élus au Conseil d'administration sont invités à participer systématiquement au Conseil d'administration.

2) Élaborer le projet d'établissement

- Les effectifs de la MSS sont stabilisés depuis les derniers recrutements intervenus en juin 2021 ; le tableau des effectifs a ainsi été adopté par le CA de novembre 2021 :

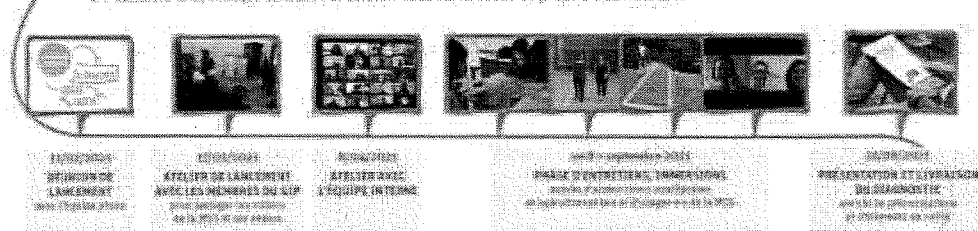


- Fédérer autour de l'objet commun « MSS » l'ensemble des parties prenantes : pour ce faire, la MSS a bénéficié en 2021 de l'accompagnement méthodologique réalisé par les Ateliers RTT, dans le cadre de la mise en œuvre du marché de design actif.

PHASE I : DIAGNOSTIC DES USAGES ET DES BESOINS DE LA MAISON SPORT SANTÉ DE STRASBOURG

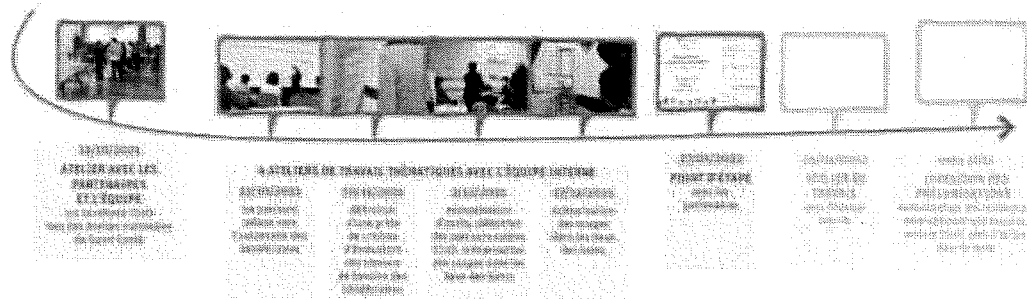
Objectifs :

- Identifier les usages, comprendre le fonctionnement des acteurs clés impliqués dans la MSS.
- Saisir la diversité et les particularités des besoins exprimés de la MSS.
- Promouvoir la dynamique collective et amorcer la co-construction du projet d'établissement.



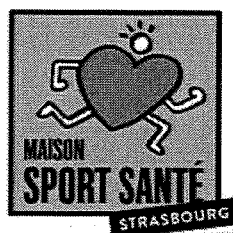
PHASE 2 : SCÉNARISATION, DÉFINITION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT

Objectifs : - Définir le fonctionnement de la MSS, la manière dont les stages se déroulent au sein des équipes.
- Définir et valider les fonctionnements de la MSS.



3) *Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication*

- Développement de la présence de la MSS sur ses réseaux sociaux :
Facebook : 970 abonnés : infos et photos grand public
LinkedIn : 212 abonnés : infos et photos pro
Twitter : : 111 tweets : fil événementiel
- Élaboration d'un logo MSS de Strasbourg, adopté lors du CA de novembre 2021 et refonte progressive de l'ensemble des outils de communication : en-têtes, plaquettes, événements... ;



4) *Suivre l'avancement de la rénovation de l'Aile médicale des Bains municipaux et sécuriser les lieux d'exercice des intervenants de la MSS pendant la période transitoire*

La MSS a été associée tout au long de l'année au projet de rénovation de l'Aile médicale, en lien avec la Direction Architecture et Patrimoine de la Ville de Strasbourg et la maîtrise d'oeuvre (actualisation du dossier de permis de construire notamment)

Les lieux d'exercice des intervenants de la MSS ont été sécurisés via la convention individuelle d'adhésion de la Ville de Strasbourg au GIP, permettant la mise à disposition gracieuse des locaux

5) *Faciliter l'adhésion de nouveaux membres*

Même si de nouveaux membres n'ont pas adhéré au Groupement, des partenariats ont émergé :

Avec le Racing Club de Strasbourg Alsace qui met à disposition (locaux + encadrement) du GIP un créneau d'activité physique pour les enfants (PRECCOSS) et un créneau pour les adultes (Sport santé sur ordonnance) ;

Avec Equalia, gestionnaire de la piscine des Bains Municipaux, par la mise à disposition gracieuse de créneaux pour les activités natatoires de la MSS à partir de novembre 2021 ;
Avec l'Eurométropole de Strasbourg, celle-ci ayant missionné le GIP fin 2021 pour élaborer un diagnostic et apporter un soutien méthodologique aux communes de l'EMS désireuses de lancer des actions de type « sport santé sur ordonnance » au sein de leurs territoires.

6) *Poursuivre l'activité tout en suscitant des actions innovantes*

- **Bilan Joue pour ta santé :**

Projet de prévention primaire à destination des écoliers strasbourgeois.

- ✓ **Nutrition** : comportement alimentaire + pratique d'activité physique
- ✓ Volet « prévention santé » ; objectif **des cités éducatives**.
- ✓ **Stratégies** d'accompagnement aux changements de comportements **innovantes** : pédagogie ludique, participation de la population

Recrutement effectif de la chargée de projet depuis mars 2021 ; sensibilisation des acteurs depuis ; réponse favorable à un appel à projet « plan alimentaire territorial » en partenariat avec l'IREPS Grand est.

Confirmation des écoles retenues :

École élémentaire	Quartier / Circonscription
Sainte Aurélie	Koenigshoffen Gare Strasbourg 6
Romains	
Guynemer I	Neuhof Strasbourg 3
Guynemer II	
Ziegelwasser	
Canardière	Meinau Strasbourg 1
Schongauer	Montagne Verte/Elsau Strasbourg 4
Gliesberg	

- **Bilan PRECCOSS :**

Éducation Thérapeutique du Patient :

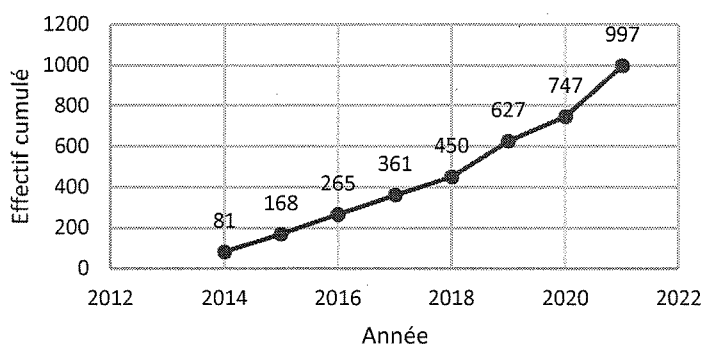
- 249 inclusions en 2021
(prévisionnel CPOM ARS : 200 enfants)

- File active 2021 (inclusions et suivis 1 an) : 369
(350 prévisionnel CPOM ARS)

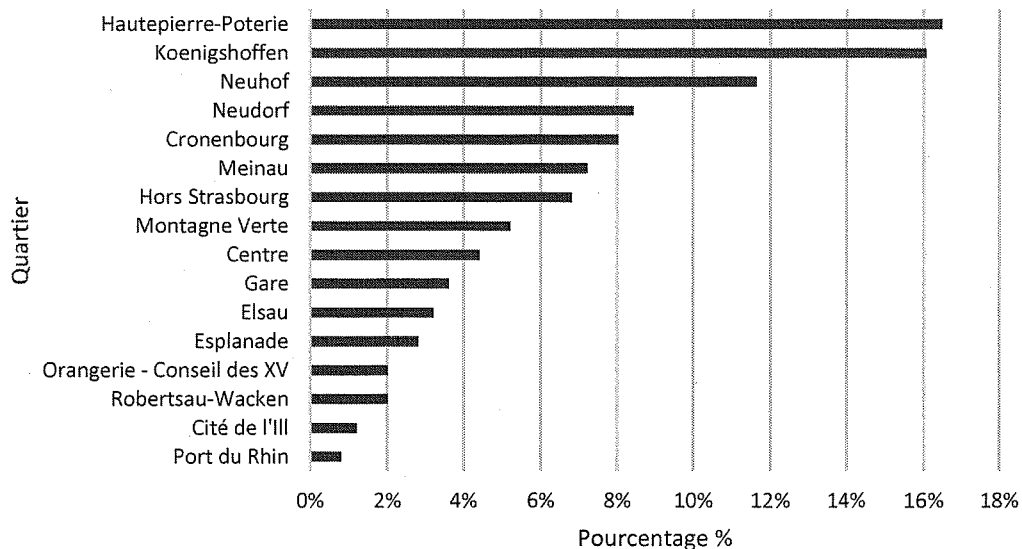
Actions de soutien à la parentalité :

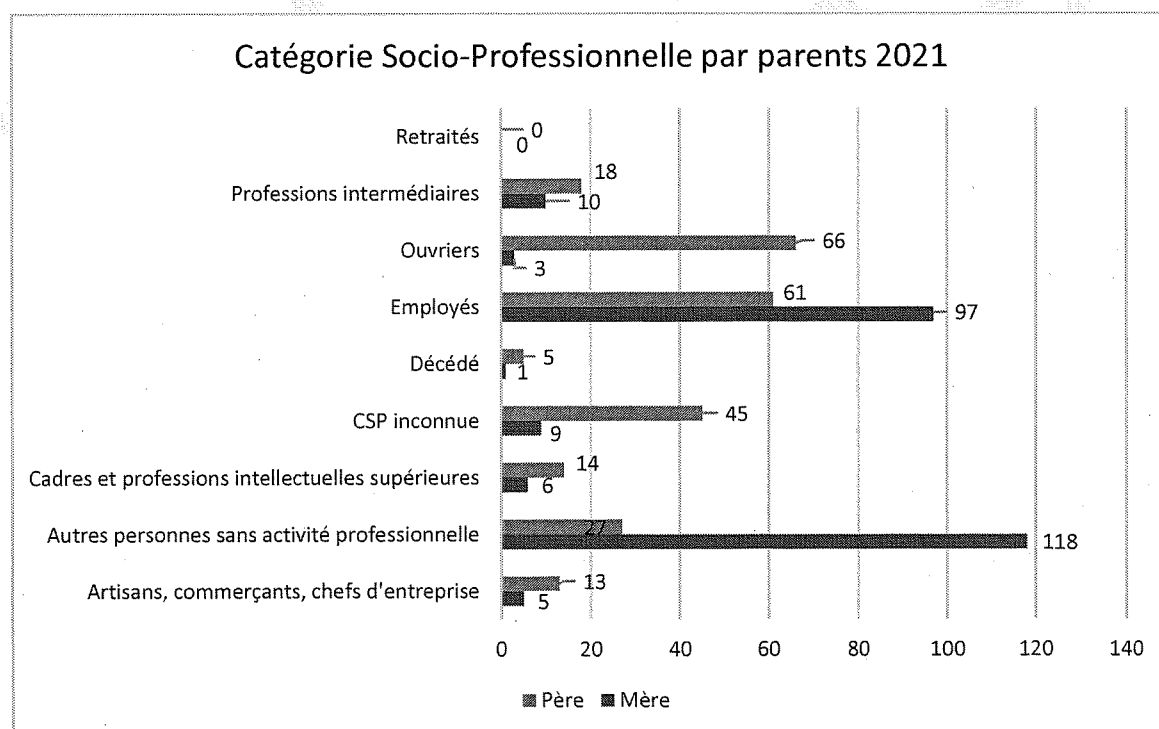
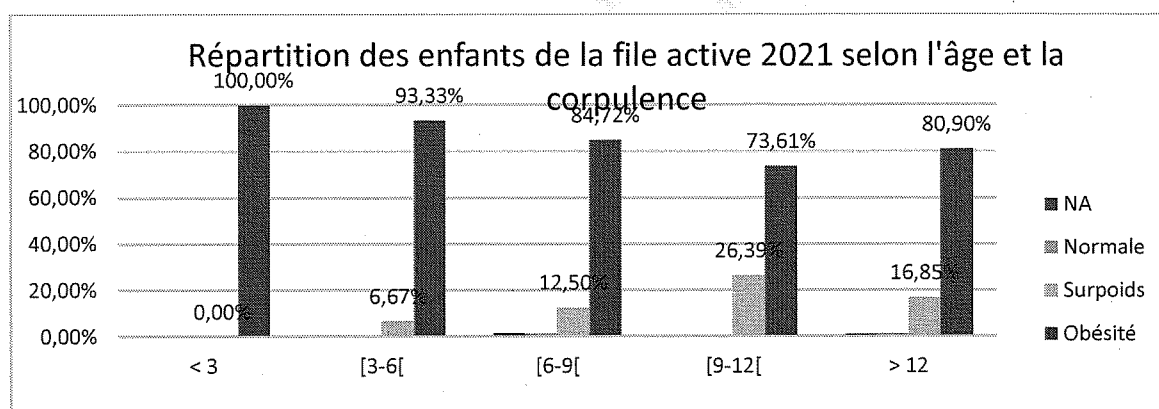
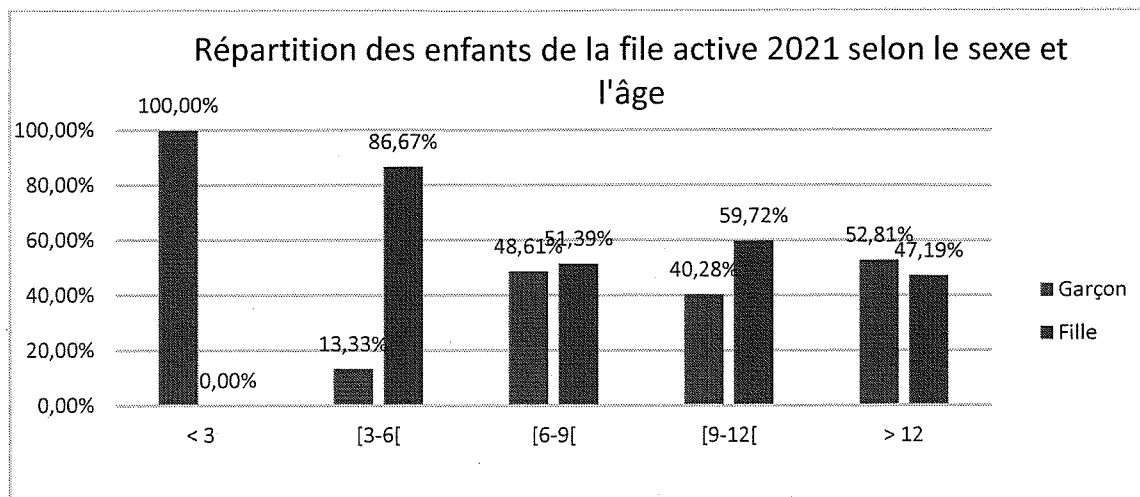
- Activité physique : 337 enfants inscrits aux 24 créneaux hebdomadaires d'activités physiques ;
- Ateliers partenariaux et manifestations parents/ enfants: 1651 participants à des ateliers avec nos différents partenaires du centre socio culturel de la Montagne Verte, du Neuhof, de Lupovino, cité de l'III, HautePierre ainsi que les 48h de l'Agriculture Urbaine, Journées Lyautey, Rentrée des Associations, Olympiades, sensibilisations à la sédentarité dans deux écoles (Les Romains et Saint-Jean), les P'tites cantines,
- 8 ateliers diététiques avec le public adulte de SSO (28 personnes)

Effectif cumulé des inclusions entre
2014 et 2021



Répartition de la file active 2021 selon le quartier de
résidence





- Bilan Sport santé sur ordonnance :

Activités PRESCRI'MOUV :

Nb d'inclusions (BMS initial) : 428 (Perspective CPOM ARS 2021 : 412)

% âge de femmes : 73%

% âge d'hommes : 27%

Age mini : 18 ans

Age maxi : 85 ans

Moyenne d'âge : 52 ans

Activités sport santé sur ordonnance (hors critères PM) :

Nb d'inclusions : 121 (Perspective CPOM ARS 2021 : 108)

% âge de femmes : 68 %

% d'hommes : 32 %

Age mini : 19 ans

Age maxi : 83 ans

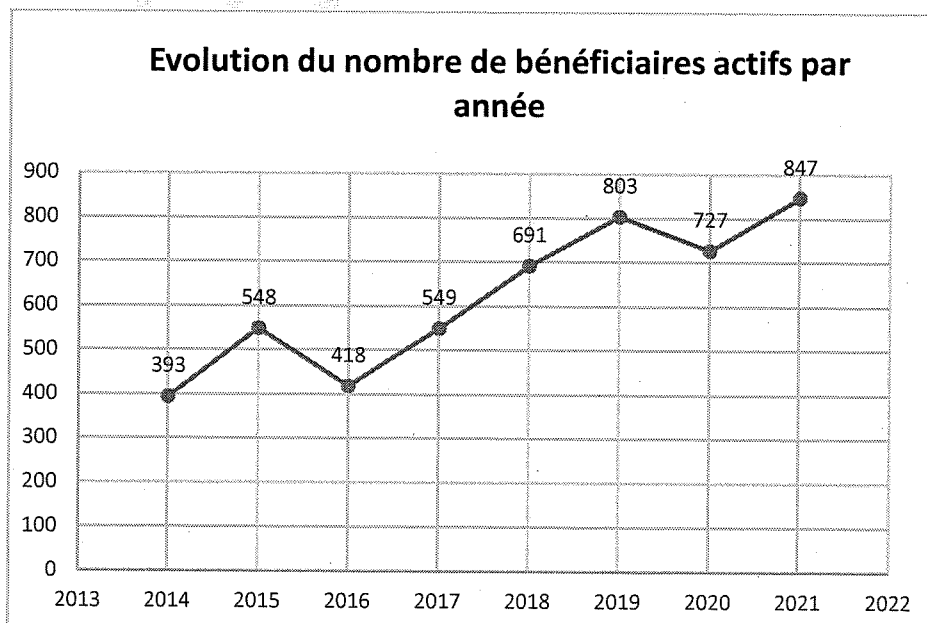
Moyenne d'âge : 60 ans

Ouverture du critère santé mentale le 01/10/2021 : 21 inclus au 31/12/2021

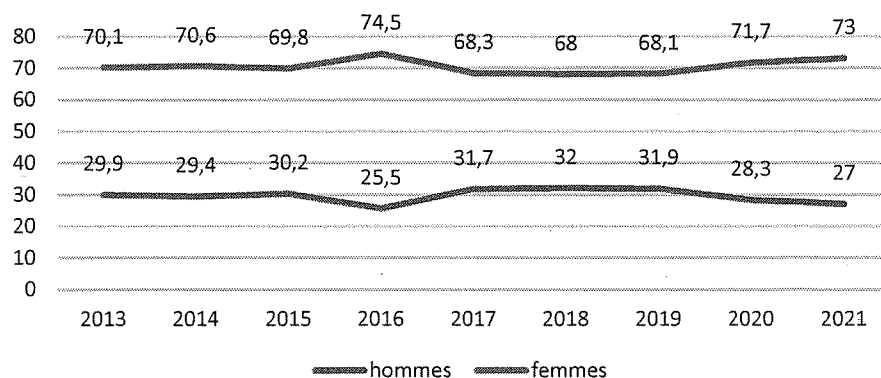
Séances d'activités physiques :

Nb de créneaux hebdomadaires animés par l'un des 7 éducateurs de la MSS en présentiel : 50

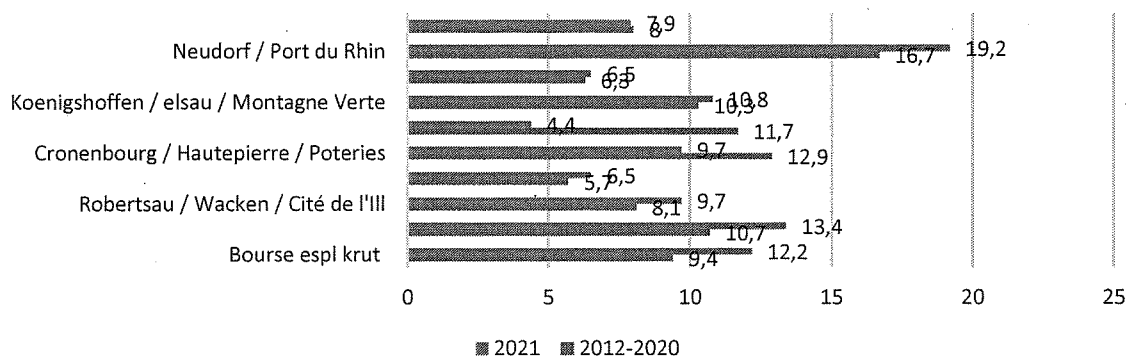
Nb de créneaux hebdomadaires animés par des éducateurs des associations partenaires : En présentiel : 77 - À distance : 2

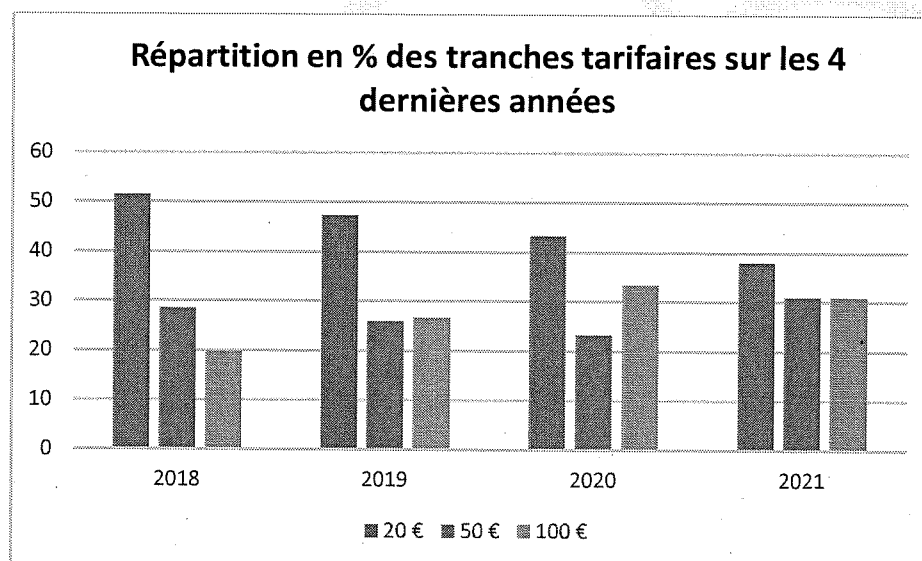
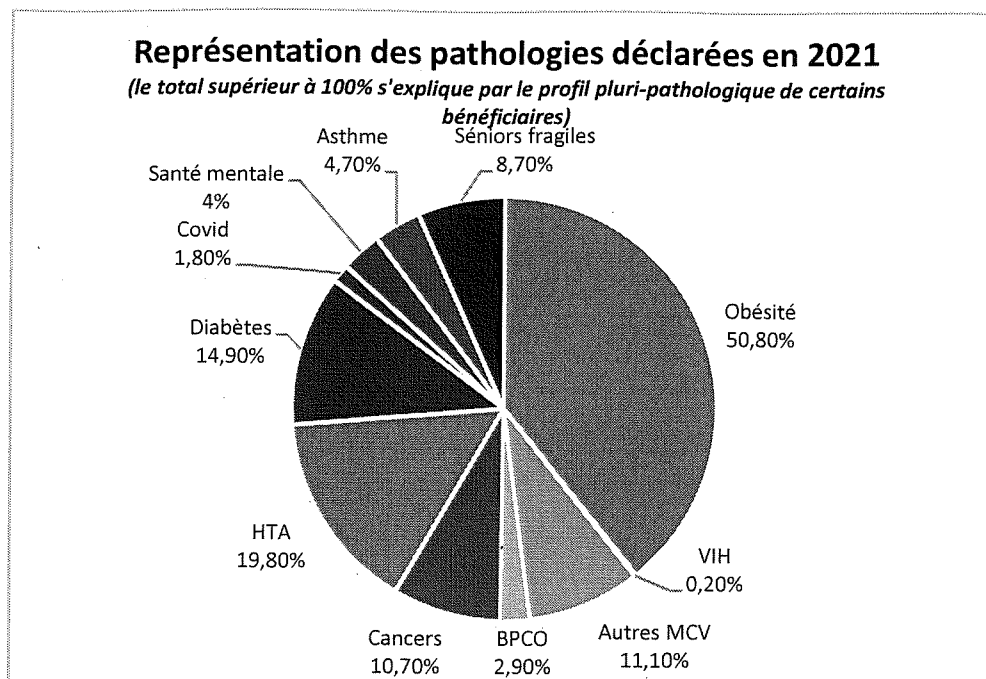


Répartition hommes/femmes en pourcentage des inclus



Comparaison de la répartition des bénéficiaires de 2012-2020 à l'année 2021





Par ailleurs, en lien avec l'Eurométropole de Strasbourg, la CPAM 67 et la société Optimédis, la MSS a participé activement aux travaux préparatoires au déploiement de la méthode de santé intégrée au sein de 3 quartiers (Neuhof, HautePierre, Cité de l'ill) ; le principe d'une première approche médico-économique de l'impact du programme « sport santé sur ordonnance » a ainsi été validé fin 2021.

7) En lien avec la Ville de Strasbourg, organiser les 4^{èmes} Assises du sport santé le 11 octobre 2021

La MSS a organisé en partenariat avec la Ville de Strasbourg la 4^{ème} édition des Assises du Sport santé sur ordonnance les 11 et 12 octobre 2021 :

CHIFFRES CLÉS

565
participants
inscrits

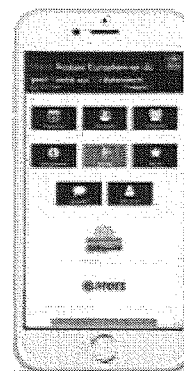
496
connectés à
la plateforme

88% =
taux de
connection

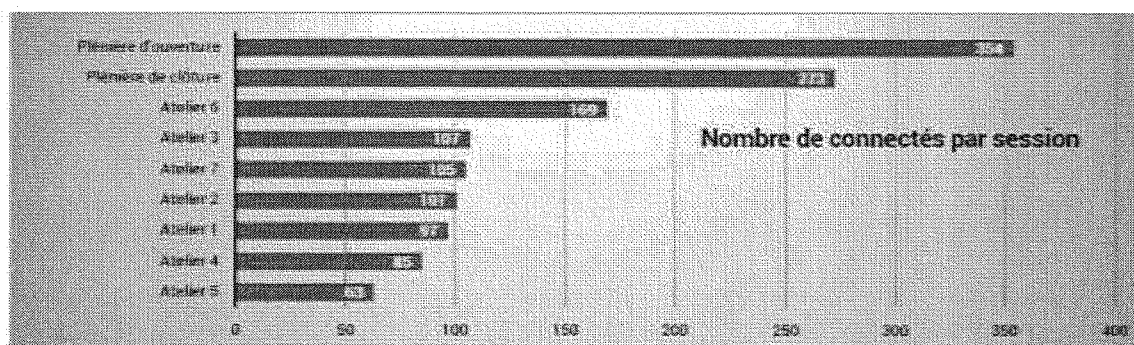
2 sessions
plnières
7 ateliers

1 916
mises en
favoris

1 176
messages
échangés



	Nb de connexions Live	Nb de replay (au 18/10/21)
Plénière d'ouverture	354	21
Atelier 1 : L'activité physique en faveur des enfants : lutter contre les inégalités	97	13
Atelier 2 : Ouverture du sport-santé sur ordonnance à la santé mentale : témoignages et attentes	101	12
Atelier 3 : L'activité physique sur ordonnance : du côté des bénéficiaires	107	7
Atelier 4 : La recherche sur le sport-santé à l'épreuve du COVID	85	6
Atelier 5 : Sport-santé sur ordonnance : initiatives Européennes	63	6
Atelier 6 : Quelle innovation pour le sport-santé de demain ?	169	9
Atelier 7 : Un modèle économique innovant appliqué aux territoires	105	17
Plénière de clôture	273	11



Annexe n°2 : programme d'activités 2022

1) Concrétiser les contributions des 16 membres fondateurs et pérenniser les engagements des partenaires associés

2) Poursuivre l'élaboration du projet d'établissement

- Proposer aux instances un document cadre concernant les horaires d'ouverture de la MSS
- Améliorer les conditions de travail des intervenants de la MSS, en particulier pour l'antenne de Haute pierre

3) Poursuivre la mise en oeuvre de la stratégie de communication, notamment par la publication du site Internet de la MSS

4) Suivre l'avancement des travaux de l'aile médicale et anticiper le déménagement

- Participer aux échanges réguliers avec la DAP et la maîtrise d'oeuvre
- Anticiper les besoins en équipements et publier les marchés publics en vue de leur acquisition

5) Faciliter l'adhésion de nouveaux membres ou la création de nouveaux partenariats

6) Poursuivre le déploiement des actions et dispositifs de la MSS

- **Perspectives pour Joue pour ta santé :**

- Février : phase de **pré-test des outils du diagnostic**
- Mars – juin : mise en place de **diagnostics partagés**
- Été : **retranscription et analyse** des éléments recueillis
- Septembre : présentation du **rapport d'analyse** des diagnostics

- **Perspectives pour PRECCOSS :**

Prévision de file active 2022 : prévisions d'inclusion stables entre 200 et 250

- Poursuivre et développer les actions de prévention primaire
- Mettre en place et faire vivre le Conseil des jeunes de la MSS en lien avec la Maison des Ados et Unis vers le Sport
- Participer au projet relatif au Marketing Alimentaire avec des élèves de première de la filière Sciences et Technologies de la Santé et du Social du lycée Jean Rostand
- Poursuivre les réunions d'information « Pré-parcours » pour sensibiliser au plus tôt les familles suite à la prescription médicale
- Proposer et mettre en oeuvre des ateliers diététiques et activités physiques « parents-enfants-fratrie »
- Lancer un « Café débat parentalité » 1 fois par mois avec différents sujets (harcèlement, temps d'écrans, réseaux sociaux, marketing...)
- Projet : garder la motivation sur la 2^{ème} année, création d'atelier parent en cours de test

- **Perspectives pour Sport santé sur ordonnance :**

Prévision de file active 22 :

- Mettre en œuvre le partenariat avec le réseau RODA et la Ligue contre le Cancer pour la mise en œuvre d'un parcours post-cancer « BIVOUAC » : intervention de la MSS pour des bilans APA et orientation vers de l'activité adaptée à partir de mars 2022
- Ouvrir le cycle femmes enceintes au premier trimestre 2022
- Mettre en œuvre le nouveau parcours au plus tard à compter de septembre 2022
- Initier le diagnostic à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg avant l'été 2022
- Démarche de santé intégrée : participer à l'étude médico-économique en lien avec la CPAM (mars – mai 2022) ; améliorer l'articulation prescription/inclusion, en particulier avec les 3 MUS des quartiers concernés ; participer à la rédaction d'un projet de recherche transdisciplinaire

7) Co-organiser la 5ième édition des Assises du sport santé sur ordonnance le 10 octobre 2022

Certifiée exécutoire le 04/03/2022

Alexandre Feltz, Président de la Maison Sport Santé de Strasbourg

Signature :

